



Commune de
Corminboeuf

Contrat d'occupation Mansarde

Date :

Nom et prénom :

Raison sociale :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Horaire d'utilisation :

Par sa signature, le locataire confirme avoir pris connaissance des conditions de location et s'engage à en respecter tous les points sans restriction.

Ainsi fait à Corminboeuf, le

Signature du locataire :

Signature de la commune :

.....

.....

Laisser libre svp

	Date	Visa
<input type="checkbox"/> Calendrier location mis à jour		

Conditions d'occupation de la mansarde

- Locataire**
- Toutes les sociétés culturelles et sportives locales ainsi que les commissions peuvent utiliser la mansarde.
- Clés**
- La remise de la clé se fait à l'administration communale 1 à 2 jours avant l'utilisation, selon l'horaire d'ouverture. Après utilisation, la clé pourra être déposée dans la boîte aux lettres de l'administration communale ou directement au guichet.
- Horaires**
- La mansarde est mise à disposition aux heures indiquées par l'administration communale. Il est strictement interdit de déposer du matériel dans la mansarde en dehors de cet horaire.
- Nettoyage**
- La mansarde sera rendue propre.